



**HAL**  
open science

## Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique

Sabine Girard

► **To cite this version:**

Sabine Girard. Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique. Colloque final du Programme Cit'IN : Experimentations démocratiques pour la transition écologique, GIS Démocratie et Participation, Apr 2021, Paris, France. hal-03349733

**HAL Id: hal-03349733**

**<https://hal.science/hal-03349733>**

Submitted on 25 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

# RESTITUTION DES RECHERCHES DU PROGRAMME CIT'IN

**Jean-Michel Fourniau**

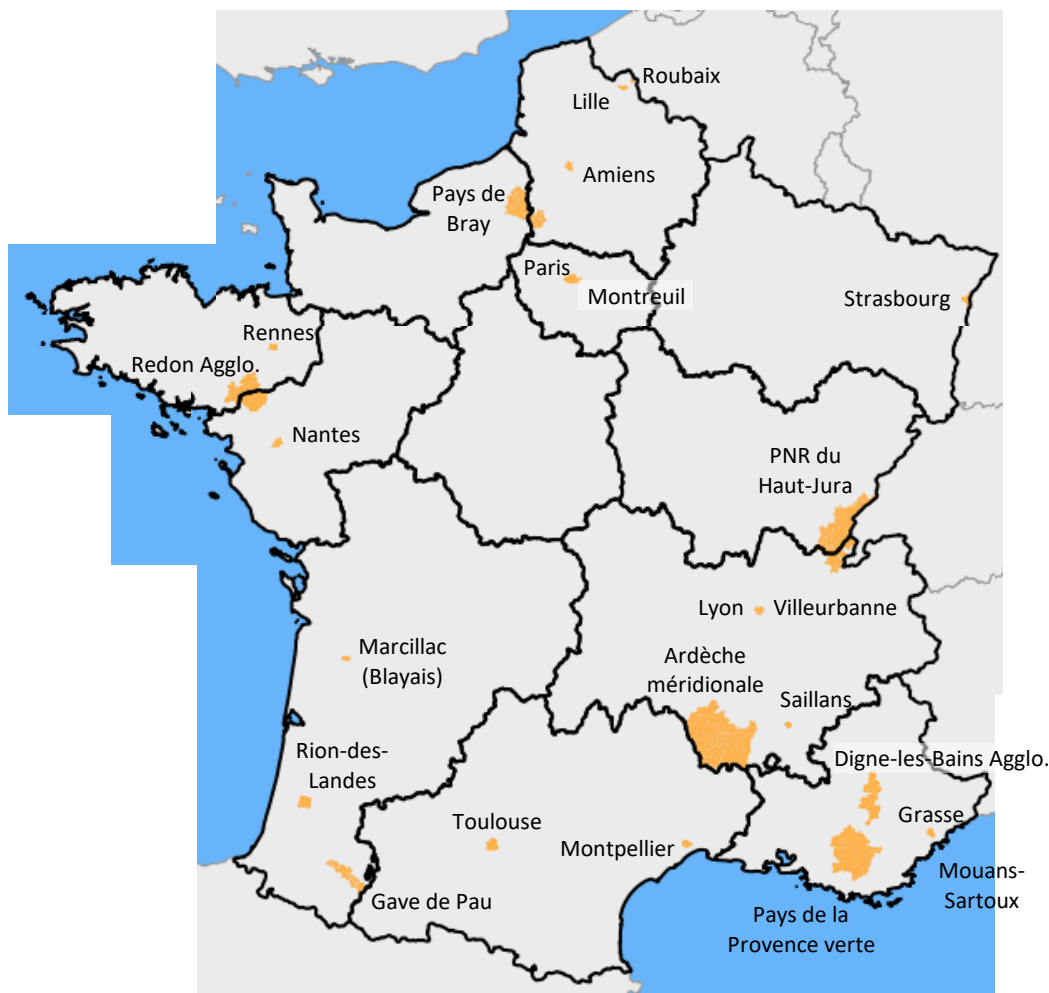
Président du Gis *Démocratie et Participation*, en charge du programme Cit'in

**Benoît Labbouz**

Rapporteur du programme Cit'in

**Solène Tournus**

Chargée de mission pour le programme Cit'in



**Projet « RÉALISTE » :** Toulouse, Montpellier

**Projet « Écopiste » :** Rion-des-Landes

**Projet « ACTE » :** Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Montpellier

**Projet « Zones de gratuité » :** 12 terrains

**Projet « Infrapolitique » :** Montreuil, Villeurbanne, Lyon

**Projet « Excipient » :** Strasbourg, Ardèche méridionale, Pays de la Provence verte, Haut-Jura, Mouans-Sartoux

**Projet « Cittep » :** Blayais, Gave de Pau

**Projet « Démoster » :** Digne-les-Bains, Redon

**Projet « Tacite » :** Amiens, Grasse, Pays de Bray, Paris

**Projet « Numactt » :** Nantes, Occitanie (Toulouse)

**Projet « Quartiers populaires » :** Roubaix

**Projet « PLU participatif » :** Saillans

**Colloque final du programme Cit'in - 7 et 8 avril 2021**

aussi sur les modes du prendre soin de la communauté et des collectifs dans ces initiatives de transition, chose qui ne semblait pas avoir été pensé avant. Je pense que c'était bien qu'apparaisse cette idée qu'il y avait quelque chose à partager mais qui n'est pas dit autour des souffrances que font vivre ces initiatives aux individus qui s'y investissent réellement. Le fait de poser des mots là-dessus a fait émerger du côté des acteurs une perspective de dynamique pour travailler la transition écologique différemment.

## SAILLANS 2014-2020 : L'EXPERIENCE D'UNE DEMOCRATIE DU FAIRE AUX PRISES AVEC LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**Sabine Girard** (Inrae, LESSEM)

Je vais vous présenter une seconde série de résultats sur le projet « Saillans » sans revenir en détail sur la présentation du projet scientifique puisqu'elle a été faite en session 3.

La communication s'appelle « Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique ». Elle vise à comprendre en quoi le projet de l'équipe municipale de la mandature 2014-2020 peut être considérée comme une expérimentation de démocratie du faire. Comment s'est-il confronté au défi de la transition écologique ? Pour conclure, nous proposons d'apporter quelques éléments de discussion sur ce qui fédère dans une démocratie du faire : est-ce que faire ensemble suffit ou est-ce qu'il est aussi nécessaire de partager des orientations normatives et politiques ?

Le terrain d'étude est la commune de Saillans, 1 300 habitants. Il est situé dans une vallée où l'environnement est un moteur de migration démographique mais aussi de développement économique. Le projet Saillans portait sur deux objets : en session 3, j'ai parlé de la révision du plan local d'urbanisme qui était une mise à l'épreuve du projet politique de l'équipe municipale. Cette communication est centrée sur le projet de cette équipe municipale, auto-qualifié de « gestion collégiale et participative ». Les résultats sont basés sur une observation participante pendant plus de 6 ans, avec des entretiens semi-directifs. Les résultats portent sur l'émergence, le développement du projet et ses effets en centrant sur la question des communs.

Je commence par décrire et analyser l'émergence et la constitution du projet.

### ➤ Résultats

#### 1. Emergence

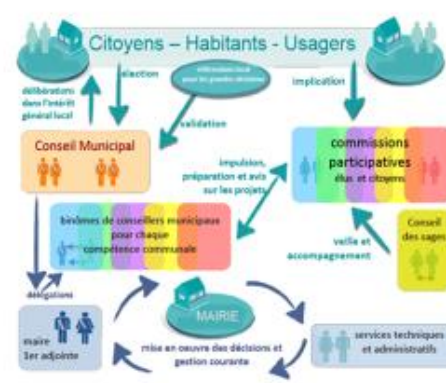
##### Un contexte territorial favorable

##### L'arrivée au pouvoir d'une liste citoyenne

- une campagne comme première expérience participative
- une proposition procédurale en rupture : gouverner la commune « autrement »
- une élection remportée de manière assez classique (réseaux d'influence)

##### Une équipe diverse ... et des motivations initiales plurielles au regard de la participation :

- logiques d'émancipation ; d'action stratégique ; délibérative ; réflexive
- tensions internes et ancrages multiples



En termes d'émergence, on peut signaler qu'on a un contexte territorial favorable à la mobilisation de citoyens, à l'innovation démocratique et à la transition écologique, en raison (1) de l'arrivée de nouvelles populations dont l'environnement est un moteur de migration, (2) d'une tradition, en milieu rural, de gestion de biens communs (fêtes communales, canaux d'irrigation) et (3) d'une pratique assez courante d'entraide et de bénévolat, liée aux revenus globalement relativement faibles tant de la population que de la commune. L'arrivée au pouvoir d'une liste citoyenne s'inscrit dans l'histoire longue de la commune et de la vallée. Elle est facilitée par un événement mobilisateur : la lutte contre l'installation d'un supermarché en extérieur du village ainsi que par la création d'un journal local cherchant à informer sur la vie communale et intercommunale.

La campagne électorale en 2014 a été conçue comme une première expérience participative pour les habitants avec la co-construction d'un programme et de nouveaux principes de gouvernance. Ces nouveaux principes de gouvernance se présentaient comme en rupture, à partir d'une critique du fonctionnement démocratique de nos institutions. L'idée centrale consiste au renversement de la hiérarchie entre gouvernants et gouvernés et conduit symboliquement à un renversement de l'organigramme. Il y a trois principes : un principe de collégialité (mieux répartir les pouvoirs, avec notamment des binômes d'élus sur les compétences, y compris un binôme de tête maire-première adjointe) ; un principe de participation (création de commissions participatives où les habitants pouvaient orienter la politique et ensuite de « groupes action projet » plus réduits où ils préparent, élaborent, étudient et mettent en œuvre des actions concrètes à partir de méthodes d'éducation populaire) ; un dernier principe de transparence (informations assez complètes et pédagogiques pour que les personnes puissent réellement participer, notamment l'ouverture au public de toutes les réunions, y compris celles de travail des élus).

Mais au-delà de ce projet politique de gouvernance, cette élection a été remportée de manière assez classique à partir d'un programme d'action pour le village, et à partir des réseaux des candidats dans différents groupes sociaux dans la commune. C'est un point notable pour le développement du projet, puisque les nouveaux élus étaient en capacité, à la fois de représenter une diversité de points de vue et de sonder en permanence différents groupes sociaux, mais aussi de se faire les ambassadeurs dans le village de ce qui se passait au sein de la mairie.

## ➤ Résultats

### 2. Le projet municipal

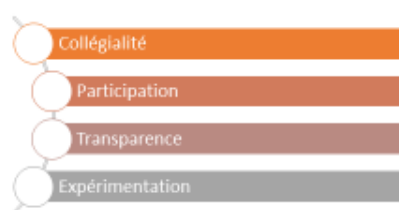
#### • Une expérience radicale

- Critique du fonctionnement démocratique
- Dimension subversive non revendiquée, plus ou moins assumée
- En pratique : désacralisation de la personnalité du maire ; affaiblissement des rapports hiérarchiques élus/habitants ; déssectorialisation des tâches techniques et politiques ; brouillage de frontières entre institution et initiatives citoyennes

#### • Une expérimentation permanente

- L'expérimentation : 4<sup>e</sup> principe du projet municipal
- Apprentissage et pragmatisme : hybridation des formes de démocratie : « du faire », « délibérative », « représentative »
- L'importance de « l'enquête-expérience », fin et moyen de la démocratie « créatrice »

#### • Dans les interstices de l'institution communale, informelle mais non illégale



Ce projet municipal constitue une expérimentation de « démocratie du faire », dans le sens où il part d'une critique de la démocratie représentative pour proposer une alternative concrète. Cette dimension subversive n'est pas revendiquée. Mais en pratique on observe bien qu'il y a une transformation de certaines pratiques, notamment la désacralisation de la personnalité du maire, un affaiblissement des rapports hiérarchiques entre élus et habitants (les élus participent au même titre que les habitants, on l'a vu en session 3 dans l'exemple du groupe de pilotage citoyen sur le PLU), et aussi, une dilution des frontières entre le technique et le politique et entre initiatives citoyennes et ce qui relève de l'institution. Le « faire » repose notamment sur l'expérimentation. Elle constitue un quatrième principe du projet municipal. Il s'agit de l'encouragement et de l'accompagnement des expériences et des expérimentations de petits groupes d'habitants, par de la formation, par des espaces dédiés, par des moyens mis à disposition et par la valorisation des initiatives. Mais il s'agit aussi d'une expérimentation en matière d'action publique communale, par une hybridation de différentes formes de démocratie : démocratie du faire, mais aussi démocratie délibérative, une partie de démocratie représentative, notamment pour ce qui est de la gestion du quotidien. Une grande importance est accordée à l'apprentissage, à l'enquête, à la réflexivité avec cette idée, qu'on retrouve chez J. Dewey que l'émancipation (au sens de l'enrichissement de la libération des individus) est à la fois la fin et le moyen de la démocratie.

➤ **Résultats**  
2. Le projet municipal




**• Un projet structuré par la pratique et la pensée des communs**

- Amplification et valorisation de la gestion de ressources communales en biens communs (nuit, matière organique, déchets ...)  
 >> via les Groupes Action Projet
- Le gouvernement de la commune comme bien commun : contribution aux différentes étapes de fabrication de l'action publique, y compris l'ingénierie participative, l'information, le suivi-évaluation, ...  
 >> émission de nouvelles normes, pratiques et règles
- Le projet politique d'agir commun : progressif approfondissement éthique et politique  
 >> critiques sur la façon de prendre des décisions et sur la nature des décisions prises : « bonnes », « justes » ? Notamment, au regard de l'importance et urgence des questions écologiques et climatiques
- L'agir commun : auto-instituant, auto-excluant

**INRAE**  
(Ostrom, 1990 ; Dardot et Laval, 2014)

J'en viens au cœur de ce qui nous intéresse dans cette session : la question des communs. Cette expérience de démocratie du faire a accordé une place importante à la pratique et à la pensée des communs, à différents degrés et à différents titres. Il y a un premier niveau : le projet a consisté à amplifier, valoriser, renforcer la gestion de ressources matérielles et immatérielles de la commune comme des communs. Elle s'est appuyé sur des habitudes qui existent en milieu rural sur les fêtes, les salles, le matériel communal. L'équipe municipale a systématisé ces pratiques, en mettant des règles, des outils, des moyens à disposition pour le faire : des agendas partagés, des lieux de réunion, la création de groupes action-projet. Elle les a aussi amplifiés en créant de nouveaux communs, notamment en matière de transition écologique : comme la nuit, avec la mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit, le compostage collectif, le recyclage des déchets, ou encore des espaces de gratuité. Beaucoup de monde a participé.

Un second niveau concerne la gestion de la commune elle-même, pensée comme un commun. Cette fois-ci, cela consiste en une implication des habitants à toutes les étapes de fabrication

d'une action communale, y compris des tâches de l'ordre de l'ingénierie de la participation, c'est-à-dire l'animation d'une réunion, la communication en amont ou en aval (préparation de la lettre Info), le suivi évaluation de la participation citoyenne, ou l'organisation et la révision régulière des règles mêmes de comment les citoyens peuvent participer. Cela a produit un ensemble de nouvelles normes, de nouvelles institutions et de nouvelles pratiques, ainsi que d'un nouveau vocabulaire : on a commencé à entendre « groupes action projet », en session 3 j'ai parlé de « groupe de pilotage citoyen », etc. C'est quelque chose qui a été fortement auto-instituant, mais qui a été aussi potentiellement fortement excluant : on a réduit le nombre de personnes qui adhéraient à cette idée et ce projet.

Finalement, il y a, autour de ce projet d'agir commun, pas mal de tiraillements et on observe une certaine forme de sélection des participants. Je pense que c'est important de distinguer d'un côté des gens qui ne pouvaient pas participer, parce que le système était trop excluant (et là on retrouve des dérives assez classiques des dispositifs participatifs dont j'ai parlé en session 3) mais aussi des gens qui ne voulaient plus participer parce qu'il a eu un approfondissement éthique et politique du projet dans lequel ils ne se retrouvaient pas, notamment parce qu'ils n'avaient plus prise, qu'ils y se sentaient dépossédés d'un certain pouvoir et qu'ils n'étaient pas d'accord avec les mutations qui étaient en cours, notamment sur la question écologique.

## ➤ Résultats

### 2. Le projet municipal

#### • Le pari de la transition écologique par la participation citoyenne

- Une transition écologique silencieuse et mise sous silence
- La transition écologique comme mise en mouvement vers une finalité à construire collectivement
  - une direction floue : « attention et respect du cadre de vie et des autres » ...
  - ... qui se construit et conforte au gré des expériences concrètes
- La progressive politisation de la question écologique
  - multiplication des objets conflictuels et mise en évidence des enjeux contradictoires
  - deux formes de politisation:
    - discursive : l'écologie comme sujet de débat et objet d'action publique
    - pratique : encouragement, accompagnement, valorisation d'initiatives concrètes



Représentation de différents scénarios de la transition écologique (Grossetête, 2019; Chateauraynaud et Debaz, 2017)



( Lucas et Gasselín, 2018 ; Grossetête, 2019 ; Chateauraynaud et Debaz, 2017 )

Je passe maintenant au second point sur le développement du projet. Au départ, il était fondé sur un objectif procédural de participation citoyenne. Mais la question écologique était quand même présente dès le départ, parce qu'on a un territoire où les habitants y sont en partie sensibles. Elle est beaucoup abordée sous l'angle du cadre de vie ou du développement économique que l'environnement permet. C'est assez flou. Les enjeux écologiques s'affirment au fil des 6 années, mais on peut dire qu'on a une transition écologique silencieuse et mise sous silence.

Pourquoi silencieuse ? Parce que les pratiques écologiques sont assez discrètes, et notamment parce qu'elles sont liées à un niveau de vie assez bas. Ça a été beaucoup dit dans le projet sur les espaces de gratuité, c'est aussi des choses qu'on retrouve sur Saillans : le fait qu'on n'utilise pas sa voiture, ce n'est pas forcément parce qu'on est écolo, c'est aussi parce que c'est trop cher. Pareil pour la taille des logements ou l'habitat groupé. La transition écologique est aussi mise sous silence parce que ce n'est pas un terme qui est employé localement. Il a été employé

uniquement pour aller chercher des financements de soutien à l'extérieur puisque c'était demandé, et c'est un terme qui apparaît la première fois dans la commune sous le terme de « transition énergétique ». Le terme n'est pas employé parce qu'il est jargonant, il est associé à une forme de domination du savoir scientifique ou technique. C'est aussi un terme qui est clivant, qui est assimilé à du militantisme. Très rapidement, il est mis « sous le tapis », parce qu'il n'est pas utile pour se mettre en action, ni pour débattre sur pas mal de sujets concrets, voir même il peut être démobilisant. Mais cela signifie que l'on ne discute pas vraiment des motivations, des finalités, de la portée, des visions et des enjeux de la transition écologique.

Dans le projet de l'équipe municipale, la transition écologique est avant tout une question de mise en mouvement vers une finalité qui est à construire. L'important est de commencer à agir, là où chacun est, de façon concrète, et à partir du moment où cela va globalement dans une bonne direction. Mais l'objectif n'est ni clair ni déterminé. Cette « bonne direction » dans le cas de Saillans, était formulée comme le « respect du cadre environnemental et des autres ». Ça passait par des actions très concrètes où il y avait une maîtrise à l'échelle individuelle et collective du village : des choses comme du pédibus, du vélo cargo, des panneaux photovoltaïques, de l'achat groupé de vélo, des magasins de producteurs, du bio à la cantine, etc.

Mais petit à petit, on a assisté à une politisation des questions écologiques. Elle s'est faite progressivement par deux processus : une mise en débat (on l'a vu dans le cas du PLU), mais aussi la valorisation de la mise en mouvement (faire). Peu à peu, on se rend compte qu'il y a un certain nombre de projets qui sont conflictuels ou avec des enjeux contradictoires. Ça a été le cas autour de la nuit, autour du compost, autour des questions des parkings en centre-ville, ou encore autour des questions des panneaux photovoltaïques dans un village qui a un caractère patrimonial. Des questions de justice émergent également autour des questions de précarité énergétique et d'accès à une alimentation de qualité. Certains sujets articulent préoccupations personnelles et enjeux globaux, comme la question des arrêtés d'interdiction des pesticides. Avec la révision du Plu, c'est la question des modes d'habitat à l'heure du changement climatique qui se pose. La question de transformation des modes de vie, devient de plus en plus centrale et de plus en plus clivante. Elle est vécue comme une injonction pour certains, une volonté pour d'autres. Les avis se radicalisent.

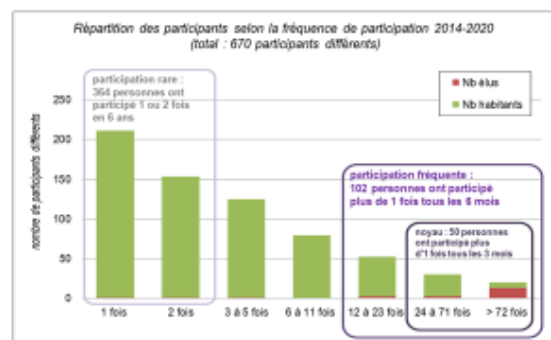
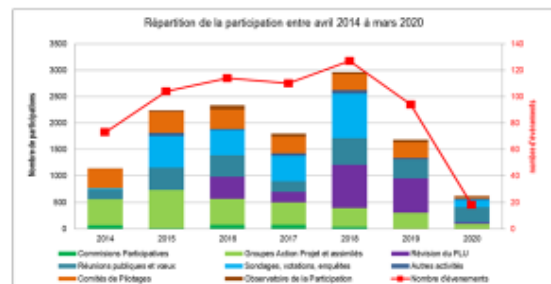
## ➤ Résultats

### 3. Une participation massive sur 6 ans

- 640 événements participatifs sous des formes variées  
 >> 1 événement tous les 3 à 4 jours
- Chaque événement a rassemblé 20 participants en moyenne (10 pour les GAP)
- La participation ne diminue pas mais change de forme

*L'émergence est disponible pour 78% des événements (soit 48% de la participation totale)*

- Sur cette base, on recense 670 participants différents (sur 1300 habitants)  
 >> 1 habitant sur 2 a participé au moins 1 fois
- Fréquences de participation très variables
- Sur-représentation des +60 ans, sous-représentation des résidents < 5 ans



Je passe maintenant à une troisième partie sur les « résultats » de cette expérience saillanonne.

La participation a été particulièrement ample, ce qui veut dire que le cadre participatif a été bien saisi par les habitants. Sur 6 années, un événement participatif a eu lieu tous les 3 à 4 jours et a rassemblé en moyenne 20 participants. Certains événements ont rassemblé 3 habitants, d'autres plusieurs centaines. Sur la moitié de ces événements, on dispose d'un élargement précis. On sait ainsi que 670 habitants participants différents ont participé, c'est-à-dire un habitant sur deux. Bien sûr il y a de grandes différences de fréquentation. La moitié de ces participants n'a participé qu'une ou deux fois. Un noyau d'une centaine d'habitants a participé régulièrement.

## ➤ Résultats

### 4. La révision du PLU, mise à l'épreuve du projet participatif communal

- **La révision du Plan Local d'Urbanisme : enjeux de transformation des modes de vie et des modes de décision publique**
- **Mise en évidence de conceptions et finalités divergentes au sein de la population villageoise**
  - Place et rôle des citoyens dans la prise de décision ?
  - Agir commun : fin en soi ou moyen au service de la transition écologique ?
  - Quelle transition écologique : transformation radicale des modes de vie ou adaptation à la marge? Processus choisi ou subi ?
- **Pensée et pratiques des communs dans la révision du PLU**
  - un cadre commun d'action accepté et approprié ... qui consiste aussi à la négociation des règles du jeu
  - un bien commun supérieur « village à taille humaine »
  - maintien des rapports de force politiques et économiques
- **Bilan en termes de démocratisation et écologisation**



p. 18

La révision du PLU a constitué une mise à l'épreuve de ce projet participatif. Je ne reprendrais pas les résultats présentés en session 3. Cette épreuve a amené l'équipe municipale comme les participants à préciser leur conception de la participation citoyenne. Des divergences fortes sont apparues sur la légitimité d'habitants tirés au sort de prendre des décisions, mettant en question les formes de démocratie souhaitées et souhaitables. Cette divergence portait aussi sur l'agir commun. Est-ce que c'est une fin ou un moyen ? Et si c'est un moyen, au service de quelle transition écologique ? Est-ce qu'il s'agit d'une transformation radicale des modes de vie, ou est-ce que ça doit être une adaptation à la marge ?

La révision du PLU a conduit à une forte politisation, au sein de la population, sur ces questions démocratiques et écologiques. Elle conduit à une radicalisation du projet politique de la liste citoyenne qui se présente en continuité du projet participatif pour les municipales de 2020. Elle conduit aussi à la création d'un collectif d'opposition à la révision du PLU, qui se présente par la suite aux élections et les remportent de justesse (18 voix d'écart).



## » Discussion

### Qu'est-ce qui fédère en démocratie du faire ?

#### • Les orientations normatives ?

- Cadre commun d'action >> des références largement appropriées par les habitants
- La discussion des orientations normatives, facteur d'engagement
  - >> au delà de la diversité des motivations et des finalités, trouver « ce qui fait sens » pour chacun et s'entendre sur « la direction » de la mise en mouvement
  - >> La demande habitante de « récit »

#### • Les orientations politiques ?

- L'idéologie, motif initial et moteur d'engagement
- L'explicitation des dimensions politiques et le partage d'une même finalité politique >> pour renforcer la capacité transformative d'une expérience radicale
  - >> le difficile exercice de la construction collective d'un récit politique

#### • Quid de l'appartenance et de l'attachement territorial(e) ?

- L'appartenance territoriale, facteur de distinction ( « être de la communauté » vs « faire communauté par la pratique »)
- L'attachement au territoire, valeur partagée et ressort potentiel d'écologisation ... ou de son rejet
- Le défi d'une « communauté de destin »



11

Enfin, rapidement, je souhaite discuter un point. L'expérience de Saillans s'est construite autour d'un cadre d'action commun, qui a été relativement bien partagé et approprié par la population (même si pas forcément apprécié). Mais finalement, est-ce nécessaire de partager autre chose, notamment de partager des valeurs des orientations politiques communes ? La question se pose notamment autour de la capacité transformative de cette expérience citoyenne.

Sur la question des valeurs, on constate qu'elles n'étaient pas vraiment partagées, ni au sein de l'équipe municipale ni au sein de la population. Il n'y avait pas les mêmes motivations à participer, il n'y avait pas non plus les mêmes buts. Mais par contre, ce qui était nécessaire pour qu'il y ait vraiment un projet collectif, c'est que le projet fasse sens pour chacun et pour tous et qu'on s'accorde sur une direction commune. Les habitants ont été en forte demande d'un « récit ». Ça a été un des motifs d'insatisfaction et de désengagement au sein du Groupe de Pilotage Citoyen, comme nous l'avons vu en session 3. Ce récit était demandé aux élus, mais pour les élus, c'était un exercice contradictoire.

Cela mène à mon second point : faut-il partager les mêmes orientations politiques ? Le constat comme je vous l'avais dit, c'est qu'il y a eu une mise sous silence de la question de la transition écologique. Ça permettait la mise en mouvement, mais inversement, on l'a vu en session 3, le fait qu'on n'explique pas les dimensions idéologiques a pu être un facteur de désengagement de certains participants aussi. De plus, il semble que ne pas partager les mêmes orientations politiques ne facilite pas les effets transformatifs. D'abord parce que si on ne développe pas une critique des rapports de pouvoir, on ne peut pas les changer. Et puis aussi parce que partager une même finalité politique c'est avoir un discours plus lisible pour fédérer en interne et trouver des appuis en externe. Les élus n'ont pas pu répondre à cette demande de récit parce qu'elle était contraire à leur principe de la participation citoyenne. Leur idée était que le récit était à co-construire, non pas à partir d'une idéologie prédéterminée des élus, mais chemin faisant part les habitants, afin de donner de la cohérence et du sens aux multiples formes que prenaient l'agir citoyen. Une telle mise en récit demandait du temps, des méthodes, des compétences qui ont manqué lors de la mandature.

## RESTITUTION DES RECHERCHES DU PROGRAMME Cit'in SOMMAIRE GENERAL

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Session 1 - Conceptions et pluralité des formes de l'agir citoyen dans la transition</b> .....	5
<i>Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?</i> .....	7
<i>La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique</i> .....	14
<i>Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme</i> .....	22
<i>Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation</i> .....	30
Discussions de la Session 1.....	37
<b>Session 2 - Mises en mouvement individuelles et collectives</b> .....	49
<i>Engager les citoyens dans la transition énergétique : incubation par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d'agir</i> .....	51
<i>Trajectoires d'engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique</i> .....	58
<i>Leviers, modalités et expériences des trajectoires d'émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail</i> .....	65
<i>Quand la recherche s'implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise</i> .....	68
<i>La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d' enrôlement à l'épreuve des attachements</i> .....	73
Discussions de la Session 2.....	81
<b>Session 3- Conceptions des futurs engagés dans l'activité des collectifs</b> .....	95
<i>Construire un récit partagé de la transition écologique. La Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59)</i> .....	96
<i>La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de saillans</i> .....	104
<i>Quels numériques pour une transition écologique démocratique ? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique</i> .....	113
Discussions de la Session 3.....	120

<b>Session 4 Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques .....</b>	<b>125</b>
<b>Première partie de la Session 4 .....</b>	<b>127</b>
<i>Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique.....</i>	<i>127</i>
<i>À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ? » .....</i>	<i>133</i>
<i>Les projets alimentaires territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?.....</i>	<i>139</i>
Discussions première partie de la Session 4.....	147
<b>Deuxième partie de la Session 4 .....</b>	<b>157</b>
<i>Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels.le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise .....</i>	<i>157</i>
<i>Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition .....</i>	<i>162</i>
<i>La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes. La ferme circulaire du trichon (roubaix, 59) .....</i>	<i>167</i>
Discussions de la seconde partie de la Session 4 .....	174
<b>Session 5 Essaimage et maillage des initiatives citoyennes .....</b>	<b>181</b>
<i>Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ? .....</i>	<i>182</i>
<i>Maillage, essaimage et mise en visibilité : la posture et le rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire .....</i>	<i>186</i>
Discussions de la Session 5.....	199
<b>Session 6 Communs et composition du monde commun.....</b>	<b>205</b>
<i>Vers une transition ordinaire : contraintes, tensions et communs.....</i>	<i>207</i>
<i>Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique.....</i>	<i>211</i>
<i>Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d'un travail en communs.....</i>	<i>218</i>
<i>Ces communs qui nous obligent... formules de la transition démocratique .....</i>	<i>224</i>
Discussions de la Session 6.....	227
<b>Conclusions .....</b>	<b>241</b>